

# MOUSSOMINT

## MOUSSE LAVANTE BACTERICIDE DES MAINS

### AVANTAGES

**MOUSSOMINT** est l'association d'une pompe spécifique et d'une formulation adaptée qui génère une mousse légère, aérée et très agréable à l'utilisation.

Forme une **mousse onctueuse** qui ne coule pas et évite ainsi les taches de savon au fond des lavabos. Agréablement **parfumé à la menthe**. Ne contient ni phénol, ni formol.

Un utilisateur va solliciter un distributeur de savon jusqu'à l'obtention d'une quantité suffisante de savon pour le rassurer sur la qualité du lavage des mains. La pompe à injection d'air du **MOUSSOMINT** va permettre d'atteindre ce volume en consommant moins de produit. Le **MOUSSOMINT** est donc **économique**. Sécurité : flacon à pompe verrouillable.

**MANOMINT** est conforme à la **norme bactéricide EN 1499** (*Lavage hygiénique des mains par friction*). Très actif sur les bactéries pathogènes les plus fréquemment rencontrées.

### UTILISATIONS

**MOUSSOMINT** est une **mousse lavante bactéricide** fine, délicate et rafraîchissante. **Parfumé à la menthe**.

Particulièrement adapté aux secteurs d'activité où le nettoyage des mains est indispensable : collectivités, salles de sport, cafés, restaurants, hôtels, bureaux, écoles, ateliers, sanitaires, industries, camping, agro-alimentaire, médical, paramédical, ...

### MODE D'EMPLOI

Mouiller les mains et les avant-bras. Pour obtenir la quantité nécessaire de produit dans le creux de la main, appuyer 1 ou 2 fois sur la pompe du distributeur.

Savonner 1 minute minimum. Rincer à l'eau claire. Sécher à l'aide d'un essuie-mains à usage unique. Fermer le robinet avec l'essuie-mains.

### CARACTERISTIQUES

**Aspect** : Liquide visqueux

**Densité** : 1

**pH** : Neutre

**Hydrosolubilité** : Diluable

**Mention d'avertissement** : ATTENTION

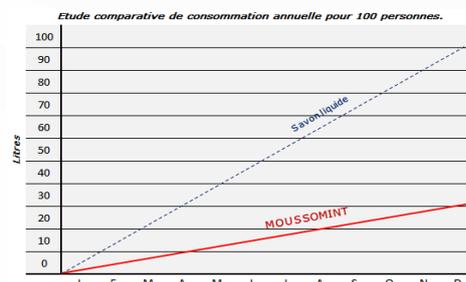
**Classements CLP** : SGH07

**Substances biocides** : Chlorure de didécylméthylammonium (*cas n°7173-51-5 / 0,25% / TP01*) ;  
Propane-2-ol (*cas n°67-63-0 / 2,10% / TP01*).

**Couleur** : Vert clair

**Odeur** : Menthe

**Volume du flacon** : 250 ml



Fabriqué  
  
en France

### PRECAUTIONS D'EMPLOI

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Péremption de 24 mois après la date de fabrication.

NOTA : Ces indications chiffrées ne constituent pas les spécifications du produit, elles correspondent à des valeurs moyennes.

NOTA : Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

Quelques références complémentaires :

**DP 98 N ♦ DISTRIBUTEUR CRYSTAL**